

Accord politique de gouvernance



**“La logique financière aurait poussé une
partie du FSD et de la CoFoP à renoncer
à la lutte.” Moussa Sinko Coulibaly**



**Tribunal de la commune 5 : Le chroniqueur
Bouba Fané inculpé et incarcéré!**



**Opposition malienne : Le parti Sadi claque
la porte de la Cofop**

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Une	Accord politique de gouvernance : "La logique financière aurait poussé une partie du FSD et de la CoFoP à renoncer à la lutte." Moussa Sinko Coulibaly	P.4
Brèves	<p>Thème de la journée nationale de la femme au Niger 2019 : "Plateforme multifonctionnelle : outil d'autonomisation de la femme" P.11</p> <p>Suspension des négociations à la demande de la partie gouvernementale P.11</p> <p>Communiqué la présidence de la république P.11</p> <p>Première visite de terrain : Le Ministre chez les familles fondatrices de Bamako P.12</p> <p>Massacres à caractère ethnique à Niono : L'enterrement collectif s'est déroulé hier matin P.12</p> <p>L'honnêteté ou la honte : Le Kenyan est arrivé avant lui malgré tout P.12</p>	
Actualité	<p>Lettre d'un peul à son forgeron P.14</p> <p>Libération des otages français : Pourquoi la France risque de rester seule et longtemps au sahel P.15</p> <p>Tribunal de la commune 5 : Le chroniqueur Bouba Fané inculpé et incarcéré ! P.16</p>	
Politique	<p>Les tares de la révision constitutionnelle : Un Sénat inutile et la partition engagée du pays P.17</p> <p>Opposition malienne : Le parti Sadi claque la porte de la Cofop P.19</p> <p>Rapport de synthèse des échanges sur le processus de sortie de crise du Mali : Synthèse des rencontres sur la sortie de la crise multidimensionnelle P.20</p>	
Culture & société	Le bon juge P.23	
International	<p>Sénégal / hiérarchie militaire : Ce que le nouveau décret de Macky SALL change P.24</p> <p>Terrorisme au Niger : Attaque repoussée sur la prison de Koutoukalé près de Niamey P.25</p> <p>Sit-in meurtrier au Soudan : Plusieurs morts dans des incidents à Khartoum P.26</p> <p>Législatives à Madagascar : Fraude électorale reconnue par le président de la Céné d'Ihoso P.26</p> <p>Guerre commerciale : La Chine annonce sa riposte aux taxations américaines P.27</p> <p>Guerre en Syrie : Plusieurs morts dans des incidents à Khartoum P.28</p>	
Sport	<p>Mondial U20 : Le visa en fin délivré aux aiglons P.29</p> <p>Prochaine ligue des champions : Manchester City pourrait être exclu P.30</p>	

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Directeur de la Publication** : Casimir Sangala
- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Ali Moro, Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougé

P.11



P.15



P.20



Accord politique de gouvernance : “La logique financière aurait poussé une partie du FSD et de la CoFoP à renoncer à la lutte.” Moussa Sinko Coulibaly



Initiatrice de l'accord politique, l'opposition a vu son projet jeté à la poubelle par le Premier ministre Boubou Cissé qui lui a substitué un autre texte.

Le document initialement proposé par le FSD et la CoFoP, les deux principales composantes de l'opposition aurait ainsi été amputée, sans aucune explication, de clauses substantielles. C'est l'une des raisons qui a dû provoquer le refus d'adhésion de cette opposition à l'Accord politique de Gouvernance signé le 5 mai à la Primature.

Et pourtant, certains de leurs alliés, sans mandat ont pris le train affrété par le régime IBK hier voué aux gémonies. Housseini Amion Guindo de la CoFoP, Tiébilé Dramé et Omar Hamadou Dicko du FSD ont non seulement signé l'accord, mais ils sont même été nommés ministres de la République. Quelques jours après, par un communiqué, la CoFoP félicitait Poulo qu'ils appellent leur cama-

rade et l'encouragent dans sa nouvelle mission d'Etat. Un consensus se serait-il subitement produit Mais voilà : Moussa Sinko Coulibaly,

éminent membre du regroupement publié quelques jours plus tard un communiqué pour rappeler qu'il n'était pas signataire de l'accord,



sans préciser s'il restait ou quittait la CoFoP. L'honorable Oumar Mariko, lui, sans ménagement, claque la porte de la CoFoP et appelle les autres opposants à s'unir pour mieux sauver le pays.

Quant à Tiébilé Dramé et Oumar Hamadou Dicko, leurs anciens alliés ne disent toujours pas mot. C'est Dicko, qui après avoir signé l'accord, par respect dit-il pour le leadership des dirigeants du FSD qui a précisé qu'il n'a pas engagé le FSD par sa signature.

Tiebilé qui était le directeur de campagne de Soumaila Cissé, devient ainsi un des bras droit de l'ibk, certainement avec beaucoup de gêne. Car lors du premier conseil des ministres du nouveau gouvernement, le discours du président avait plus tendance à le tancer qu'à le féliciter.

Dr Abdoulaye Amadou Sy, membre de la CoFoP, dans une lettre adressée aux militants et responsables de la CoFoP, exprime son inquiétude par rapport à la diversion créée par l'ibk. Et de dire son souhait de persévérer sur les valeurs de l'Appel du 28 octobre 2018.

La rédaction de votre quotidien vous donne à lire cette missive.

" Bonjour chers Présidents. La formation du dernier Gouvernement du Mali a donné l'occasion à certains d'entre nous de fustiger l'action des camarades qui, en notre Nom à tous ont signé l'Accord politique « Majorité / Opposition » ou ont accepté un poste de Ministre. Des mots virulents et parfois désobligeants ont même été parfois prononcés sur les réseaux sociaux à l'encontre de ces camarades. C'est dommage pour nous tous d'en arriver à ces extrêmes ! Car nous nous éloignons de plus en plus de l'Appel du 26 Octobre qui est notre raison d'être en tant que Coalition des Forces Patriotes (COFOP).

A mon humble avis je suis convaincu que la présence de 4 Ministres de l'Opposition sur 38 dans le Gouvernement Boubou CISSÉ n'est pas de nature à provoquer le Changement qu'attend notre peuple dans sa Grande majorité.

Toutefois l'Opposition ; dans son entièreté, en participant à l'élaboration de l'Accord politique ainsi qu'au Gou-

vernement aura montré toute sa bonne volonté à participer tant soit peu à la lutte pour sortir notre pays de la bourrasque dans lequel il est plongé depuis une décennie.

Pour ma part la cohabitation Majorité / Opposition ne nous oblige nullement à renoncer à notre option, à nos valeurs et à l'Appel de 26 Octobre 2018 notamment.

C'est pourquoi je vous demande de poursuivre ensemble la Défense de l'intérêt supérieur de nos populations et de gérer au mieux nos différends.

Donnons le temps à ceux d'entre nous qui s'éloigneraient de nos objectifs, de se rendre compte de leur erreur et de revenir consolider nos rangs.

Renforçons davantage la COFOP pour mieux défendre l'Appel du 28 Octobre 2018 et aller de l'avant.

Très cordialement à vous tous.

Signé : le Doyen Dr. Abdoulaye Amadou SY."

■ **MOCTAR SOW**

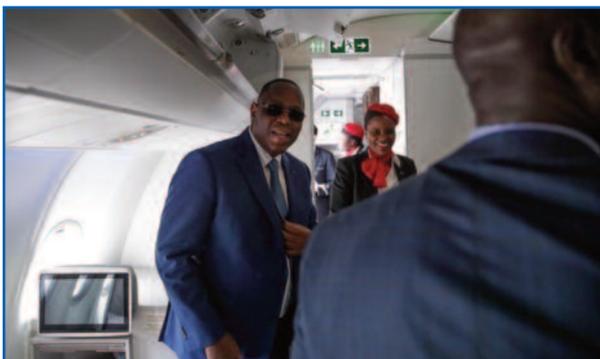
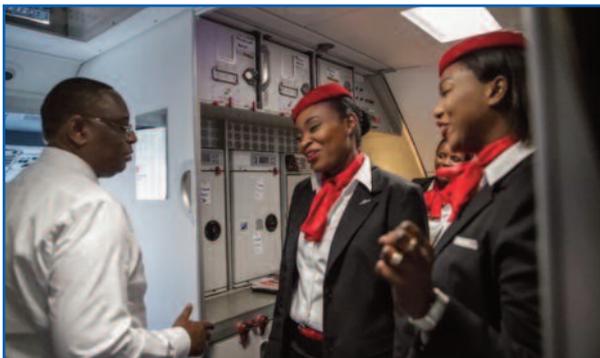


Fahad Ag Almahmoud



Seneweb.com

Le président Macky Sall a rallié Paris à bord d'un vol régulier d'Air Sénégal



Kassoum Diané

Insolite :

Tout à l'heure en quittant la ville pour le bureau, à environ 300 m de l'arrivée, je remarque 2 jeunes hommes devant moi à moto se débarrasser d'un sachet en le jetant en plein milieu de la voie; outré, je fis 3 coups de klaxon



pour attirer leur attention sur ce qui se passa; un d'entre eux en se retournant me fit un geste de la main comme pour me dire "quitte la-bas, ou c'est pas ton problème"; En ce moment précis, j'accélère un peu pour les rattraper, je baisse la vitre, en les regardant ils me croyaient venu en hostilités, je leur fais un bon sourire et disant : "vous êtes jeunes, c'est vous l'avenir, un pays ne se construit pas de cette façon, s'il vous plait pouvez vous retourner pour ramasser ce que vous aviez jeté sur la route ?

J'ai senti un malaise extraordinaire sur leur visages, une gêne visible, ils n'ont pu rien dire...après un moment de silence, ils ont continué quelques mètres devant, puis je les vois retourner; entre temps je suis arrivé devant mon bureau, au moment de sortir du véhicule je les vois revenir avec le sachet en question qu'ils ont ramassé comme pour me montrer la preuve qu'ils l'ont fait, ils me demandent s'ils peuvent le mettre dans la poubelle devant le bureau, je dis oui, ce qui fut fait; Je leur remercia avec un autre sourire en disant "vous êtes de bons citoyens maintenant"; les voila repartis fières d'eux-mêmes. FIN DE L'HISTOIRE.

Morale de l'histoire : le résultat obtenu dépend toujours de l'approche qu'on adopte; pour le cas présent :

1- au lieu de les aborder avec agressivité ou énervement comme ils s'y attendaient, un simple sourire les a mis en

confiance et a briser leur élan, 2- au lieu de tenter de leur donner un ordre, l'approche de sensibilisation et de prise de conscience qu'ils doivent eux aussi participer à l'émergence du pays les a motiver à revenir sur leur pas sans contrainte.

Je reste persuadé que ces deux là agiront autrement dans le futur.

Agissons au quotidien avec pédagogie pour mieux impacter notre environnement.

Formons des citoyens consciencieux, autonomes et volontaristes;

Car la volonté de l'homme peut toujours l'emporter sur les contraintes sociales et psychologiques.

Nous devons aller vers une réingénierie sociale en reformatant les citoyens pour une approche basée sur les résultats de nos actions et attitudes.

"Juste un petit partage si cela peut servir quelqu'un quelque part..."

Paul Diarra

Mali Bouba fane aurait été déféré à la Maison centrale d'Arrêt sur plainte des fidèles de la mosquée de Badalabougou.

Mais il déclare sur sa page que personne n'est au dessus de la loi. Personne n'est au dessus de la loi, je respecte la décision des autorités judiciaires. Je pense que c'est une occasion de prendre tous les activistes en faute. Je pense atteindre l'objectif de mon combat qui est de terminer avec les insultes père et mère, le respect aux grandes personnalités

Que justice soit rendu à tous les victimes maintenant Je reste et restera derrière la cause du Président IBK sans regret..aBamako



Cérémonie de remise ce matin de 54 humidificateurs à la maison centrale d'arrêt de Bamako par le ministre de la justice garde des sceaux monsieur Malick Coulibaly accompagné pour la circonstance du directeur national de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée monsieur Brehima Tounkara, du régisseur lieutenant-colonel Adama Guindo entouré par ses proches collaborateurs qui a dressé une liste sur l'état actuel de la MCA :

-2225 prisonniers

-321 condamnés

-1904 détentions provisoires .

Il est à rappeler qu'au paravent des ventilateurs (aspirateurs) ont été installés en raison de 5 par chambre.....



Fabou Kante

LU SUR UN GROUPE

Wekan à Oman : Le seul endroit au monde où on ne jeûne que 3 heures

Cette année, le mois de Ramadan détient le record du plus grand nombre de jours et d'horaires dans nombreux pays, en raison de la durée de la journée. Par contre, un village omanais, Wekan, se caractérise par 3 heures seulement de jeûne par jour.

Cette localité est un village de Sultanat d'Oman, situé à une altitude de 2000 m au-dessus du niveau de la mer dans la vallée de Moustil, dans la province du Sud-Batnah, et à 150 kilomètres de la capitale, Mascate. Selon le site d'informations Ajil, cette région se caractérise d'une baisse de température en été, et faible en hiver.

Le soleil se lève à 11 heures et se couche à 14h30 (heure locale).



Gouvernorat de la Région de Kayes

ACCORD POLITIQUE DE GOUVERNANCE : LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE KAYES OUVRE LE DEBAT.

Sur l'invitation du gouverneur de la région de Kayes, contrôleur général de police Mahamadou Z SIDIBE ouvre le débat avec les cadres et les élus de la région pour mieux s'approprier du document sur l'accord politique de gouvernance signé le 05 Mai dernier entre le gouvernement et les partis et regroupement politiques.

C'était ce matin 14 Mai dans la salle de conférence du gouvernorat sous la haute présidence de Monsieur le gouverneur de région. L'objectif de cette rencontre est de faire impliquer les cadres et les élus de la région de Kayes



à la mise en œuvre de cet accord qui a permis la formation d'un nouveau gouvernement, et qui va aboutir à un dialogue inclusif, à l'application de l'accord pour la paix et la réconciliation et à la lutte contre le terrorisme, à l'apaisement du climat social.

Le gouverneur de région, Mahamadou Z par ses mots de clôture a remercié les participants pour leur disponibilité, leur analyse objective pour la sortie définitive de la crise. et les convient à s'engager dans les réflexions profondes pour vite cerner cette question d'esclavage qui appartient à une autre époque, qui malheureusement aujourd'hui perturbe le climat social dans certaine partie de la région. Les cadres de la région reconnaissent cet accord et réaffirme leur engagement pour la mise en œuvre sur l'étendue de la région de Kayes.



Abdoulaye Bah

Kouroukanfouganeews

Réflexion sur l'expansion du terrorisme en Afrique

De l'Algérie au Bénin

Hier encore, après la tuerie dans une église, deux soldats burkinabè ont été tués dans une embuscade au nord du pays. Les médias n'en ont pas trop parlé, tellement ce genre d'attaques est devenu banal au Burkina. Il y a quelques jours, des djihadistes partis du Burkina sont allés capturer des touristes français au Bénin, tuant leur guide. Au moment de l'assaut pour les libérer, il y a trois jours, on a découvert qu'ils détenaient une américaine et une sud-coréenne.

Au fil du temps, les djihadistes s'affirment et osent au Burkina, devenu aujourd'hui leur fief. Pour l'instant les pays voisins, notamment le Ghana, le Togo et le Bénin dont les frontières, coté Burkina, sont quasiment aux mains des terroristes, ne bougent pas beaucoup. Apparemment, ce n'est pas trop leur affaire. Les djihadistes sont au Burkina Faso, pas dans leur pays.

Ce raisonnement, d'autres pays l'ont aussi tenu.

Dans les années 90, quand l'Algérie se battait pour bouter hors de son territoire les djihadistes qui voulaient contrôler le pays, les voisins se disaient occuper à autre chose que de s'immiscer dans une affaire interne. Alger supplia Bamako et Nouakchok de fermer leurs frontières, bases arrières et zones de transit des ravitaillement des terroristes. Le cri de cœur a eu peu de d'effet. L'Algérie pouvait bruler. Finalement elle n'a pas brûlé et a pu se défaire de l'étau djihadiste. Malmenés, ces terroristes vont trouver refuge au Sahara occidental. Mokhtar Belmokhtar va étendre ses troupes assassines dans le sahel et finir par enrôler des populations locales. Naitront alors plusieurs groupes islamistes armés dont Aqmi (Al-Qaïda au Maghreb islamique) et le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (Mujao).

En 2012, avec l'aide des rebelles touareg, ces terroristes entre temps armés par ceux qui ont pillé les casernes libyennes à la mort de Kaddafi, vont s'accaparer du Nord du Mali.

Le Niger et le Burkina n'ont pas trouvé utile de s'inquiéter. Aujourd'hui une bonne partie du territoire de ces deux pays est aux mains des djihadistes. Qui tuent. Qui maintiennent en otage des villes et villages entiers. Et qui apparemment cherchent à étendre leur terreur ailleurs.

Depuis samedi dernier, sur les chaînes françaises les destinations les plus déconseillées ont pour nom Mali, Niger, Burkina Faso, Togo et le Bénin.

Les terroristes basés en Algérie ont fait du chemin. Attaquant pays après pays. Chacun étant occupé quand son voisin est assailli.

Par Mathieu Bledson



Mamadou Ismaila KONATE



Image drôle et poignante que je viens de recevoir, mais image surtout révoltante et dégradant quant à la fonction de #juge, qui est noble, honorable et essentiel dans un État de droit où la #justice est le principal socle...

Sibeth Ndiaye

Ils s'appelaient Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello. Ils sont morts en héros pour sauver les vies de deux de nos concitoyens. Aujourd'hui, la France entière leur rend l'hommage national qu'ils méritent. Mes pensées vont à leurs familles et à leurs compagnons d'armes.



Miriam Lah

Kèwalé People Magazine
@KewalePeople

Bouba Fané Le Jeune Stratège, Activiste pro-régime déféré à la prison centrale (MCA) pour apologie du terrorisme
Le Jugement attendu le 06 Juin
Ça sera l'un des procès le plus médiatisé au Mali.
Nous reviendrons plus tard pour plus(+) de détails

Ajouter un autre Tweet

Ibrahima Boubacar Yoro Maiga

Abass Office
L'activiste bouba fané serait déféré à la prison centrale de #Bamako
Nous ignorons ses chefs d'inculpation
Nous vous rappelons que ça fait plusieurs mois une vidéo circulait



sur les réseaux sociaux dans laquelle nous voyons clairement le nommé bouba fané menaçait d'attaquer la mosquée de l'imam Mahmoud Dicko de la manière la plus grave que celle de Nouvelle Zélande
Nous y reviendrons...



Michel Sidibé

Au cours d'une visite inopinée effectuée hier au CHU Gabriel Touré, j'ai réalisé l'urgente nécessité de mettre à niveau certaines unités sensibles dudit hôpital. Il s'agit notamment du service des Urgences et de réanimation; de l'Imagerie médicale et du service de Pédiatrie.



Moussa Mara

Après la commune 1 de Bamako, Moussa MARA communique avec YELEMA Commune 5 autour d'un repas d'IFTAR offert à la communauté musulmane de cette localité pour prier pour un Mali de paix, d'entente et de convivialité aux bénéficiaires des maliens.



Carmelo Abela



On the margins of FAC, a cordial mtg w/ Tiébilé Dramé, Min of Foreign Affairs & Int'l Coop of Mali. Issues discussed included the potential of deepening bilateral dialogue on migration & strengthening economic rels - this wld open new possibilities for mutual benefit MFAMalta

À l'origine en anglais, traduit par Microsoft
En marge de FAC, une réunion cordiale w/Tiébilé Dramé, min des affaires étrangères & Int'l Coop of Mali. Les ques-

tions abordées comprenaient le potentiel d'approfondissement du dialogue bilatéral sur la migration et le renforcement des bobines économiques, ce qui ouvrirait de nouvelles possibilités d'avantages @MFAMalta mutuels

Ministère des Affaires Étrangères du Mali

Le Ministre des Affaires Etrangères S.E.M. T_Drame et son collègue de la Défense Gal Ibrahim Dahirou DEMBELE à Bruxelles ce 14 mai 2019 pour la réunion conjointe des Ministres des Affaires Etrangères et de la Défense de EUCouncil avec leurs Homologues des pays du G5 Sahel SP



Mohamed Bazoum

Une attaque terroriste contre la prison de haute sécurité de Kou-toukalé vient d'être repoussée. La poursuite est engagée . Nous ne déplorons aucun mort dans nos rangs pour le moment.



aBamako

Mali Délestages intempes-tifs d'Edm à Bamako: Sam-bou Wagué, la construction de la nouvelle centrale élec-trique de Sirakoro et l'argent de la BID...



larmes des pauvres

Ségou une douzaine de personnes tuées, tous ap-partiennent à la commu-nauté peut de #Hèrèmakono. une fois de plus, @GouvMali est in-terpellé sur le cas de la milice dozo, rien ne justifie un tel niveau de barbarie, la culture de l'im-punité hante nos quoti-diens.



SAMA

transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

40%

SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Thème de la journée nationale de la femme au Niger 2019 : «Plateforme multifonctionnelle : outil d'autonomisation de la femme»



Le Niger a célébré hier 13 mai 2019, à l'académie des Arts martiaux, la Journée Nationale de la Femme Nigérienne édition 2019, sous le thème « Plateforme Multifonctionnelle : Outil d'autonomisation de la Femme ».

Cette commémoration est l'occasion de manifestations visant à informer et à sensibiliser la population sur la participation effective de la femme à la vie politique, économique, sociale et culturelle.

Suspension des négociations à la demande de la partie gouvernementale



Les syndicats de l'éducation signataires du 15 Octobre 2016 et le gouvernement malien étaient sur la table de négociation le 13 Mai 2019 au Ministère de l'éducation nationale.

Après plusieurs heures d'échanges, à la demande de la partie gouvernementale les négociations ont été suspen-

Communiqué la présidence de la république



A l'invitation du Président de la République du Rwanda, SEM Paul Kagamé, le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM Ibrahim Bou-bacar KEITA, s'est rendu aujourd'hui à Kigali, accompagné d'une délégation ministérielle.

Aux côtés de ses pairs africains, le Président de la République, prendra part le mercredi 15 mai 2019 au Sommet Transform Africa 2019. Cet événement constitue le point saillant de Smart Africa dont la 5ème édition se tient du 14 au 17 mai 2019 avec comme thème « Stimuler l'Économie Numérique de l'Afrique ».

Lors de ce sommet le Président de la République, participera au Leaders Summit (Sommet des Leaders) et au Smart Africa Board meeting (Conseil d'administration de Smart Africa).

Transform Africa, est une plateforme de haut niveau, consacrée aux échanges sur le rôle dynamique et stratégique des TIC dans la transformation numérique accélérée de l'Afrique.

Il convient de rappeler que c'est au terme du premier Sommet « Transform Africa » tenu en octobre 2013 à Kigali que les Chefs d'Etat et de Gouvernement de huit pays africains dont le Mali se sont engagés à soutenir le développement socio-économique et transformer l'Afrique à travers la mise en œuvre intelligente et l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Aujourd'hui, 24 pays africains sont membres de l'Alliance Smart Africa, qui vise à mettre les TIC au cœur des programmes nationaux de développement socio-économique.

KOULOUBA, 14 MAI 2019

dues. Les enseignants veulent des propositions concrètes. Le mot d'ordre de grève des syndicats est maintenu.

La coordination régionale de l'AEEM de Ségou décide d'observer une grève de 96 heures allant du Mardi 14 au Vendredi 17 Mai 2019 dans tous les établissements de la région de Ségou et renouvelable.

La sortie de la crise scolaire dépend de la bonne foi du gouvernement.

Première visite de terrain : Le Ministre chez les familles fondatrices de Bamako



Ce lundi 13 mai 2019, le Ministre chargé des Réformes Institutionnelles et des Relations avec la Société Civile, Amadou THIAM a rendu visite aux familles fondatrices du district de Bamako, afin de solliciter leur bénédiction et concours pour les missions qui lui ont été confiées par le chef de l'Etat et son Premier ministre.

Les échanges ont porté sur les réformes institutionnelles et le dialogue inclusif. Les familles fondatrices ont fait des prières et des bénédictions pour aider, à leur façon, le Ministre à réussir la mission qui lui a été confiée.

Ces familles sont constituées par les Niaré, Touré et Dravé, premiers habitants de la ville de Bamako.

Massacres à caractère ethnique à Niono : L'enterrement collectif s'est déroulé hier matin



La journée du lundi fut horrible pour les habitants de Niono. A noter que la prise en charge des premiers soins furent assurés par les responsables locaux dont le Maire M. Abderrahmane Touré, Le préfet et sa délégation, l'Office du Niger-zone de Niono, L'opérateur économique Diadié Bah pour ne citer que ceux-ci. Bref la riposte administrative et militaire fut à la dimension du drame si odieux.

Qu'Allah accueille les victimes dans le paradis. Prompt rétablissement aux blessés.

L'heure est à l'Union sacrée autour du sacré qu'est "UN MALI PAISIBLE" et non aux accusations inutiles.

Le choc est général à Niono, la peine y est partagée.

A Niono le vivre-ensemble est séculaire. Le paysan a impérativement besoin des détritiques des animaux des éleveurs sans quoi les milliers de tonnes d'oignon et de riz qui déferlent sur BAMAKO seront compromis.

L'honnêteté ou la honte : Le Kenyan est arrivé avant lui malgré tout

On n'en a pas beaucoup parlé. Le 2 décembre, un athlète espagnol, Iván Fernández Anaya concourait dans une compétition rurale à Burlada, Navarre. Il était deuxième, à quelque distance derrière le meneur de course, Abel Mutai (le médaillé kenyan de bronze dans le 3000-mètre aux jeux Olympiques de Londres). Alors qu'ils sont entrés dans la dernière ligne droite, il a vu le coureur kényan (le vainqueur certain de la course) ralentir et s'arrêter à 10 mètres de la ligne d'arrivée, pensant qu'il avait déjà traversé la ligne.

Fernández Anaya l'a rattrapé rapidement, mais au lieu d'exploiter l'erreur de Mutai pour le dépasser et réclamer une victoire, il est resté derrière et, faisant des gestes, dirigea le kényan vers la ligne et lui permit de traverser en premier.

Ivan Fernandez Anaya, à 24 ans est considéré comme un athlète ayant un grand avenir devant lui (champion d'Espagne de 5.000 mètres dans la catégorie il y a deux ans). Voici ce qu'il dit après la course : « Mais même si on



m'avait dit que gagner m'aurait permis d'avoir une place dans l'équipe espagnole pour les championnats européens, je ne l'aurais pas fait. Je pense aussi que j'ai gagné quelque chose, ayant fait ce que j'ai fait, au lieu de gagner la course. Et cela est très important, parce qu'aujourd'hui, de la façon dont les choses se font dans les cercles du football, dans la société, dans la politique... il semble que n'importe quoi est permis. Un geste d'honnêteté sera toujours le bienvenu ».

Malheureusement, trop peu a été dit sur ce geste honorable. Et c'est une honte. L'honnêteté, l'intégrité va bien au-delà du sport. Fernández Anaya s'est sûrement senti comme un champion. Et à mes yeux, c'est lui le champion.



SPiRiT

MEGA TOMBOLA MOBICASH

Participez en faisant des transactions de 5000F ou plus

*offre valable jusqu'au 15 mai 2019

Lettre d'un peul à son forgeron



Cher El hadj Djimé Kanté, désolé de te réveiller aussitôt, je n'ai pas réussi à dormir.

Mon Cher Djimé l'ennemi qui est un dogon qui ne parle pas dogon à la recherche du peulh qui ne comprend pas pulaar a encore fait des victimes à Herèmakono dans le cercle de Niono faisant 12 morts, les victimes sont des peulhs innocents qui parlent et comprennent pulaar.

Cher Djimé l'ennemi gagne du terrain de plus en plus, Niono est dans la région de Ségou, pour rappel c'est à Niono que nous avons notre zone d'irrigation "Office du Niger", oui cette grande zone de production du riz.

Cher Djimé, la peur prend place dans le cœur des agriculteurs et des éleveurs, le peuple est perdu, que faut-il faire ?

Cher Djimé, la cohésion sociale est plus que jamais menacée, les dogons qui parlent dogon se méfient des peulhs qui parlent pulaar à cause des peulhs qui ne comprennent et qui ne parlent pas pulaar et vice-versa.

Cher Djimé, je vais te raconter un anecdote, tu sais quand je reçois en consultation un dogon qui comprend et qui parle dogon, la barrière de langue fait que je me serve de ma langue (pulaar) pour mener mon

anamnèse car mes frères dogons parlent très bien et comprennent très bien notre langue, c'est d'ailleurs ça le fruit de la cohésion sociale entre nos deux peuples ; mon cher aîné lors d'une activité caritative que j'ai mené avec un mon icône Dr Etienne Pascal Keita où nous consultations gratuitement des cas d'ophtalmologique, nous avons reçu un frère dogon qui ne parle que deux langues : dogon et pulaar, ne comprenant pas dogon ni mon icône d'ailleurs ne comprend cette langue, j'ai voulu mener l'anamnèse en pulaar, mon cher aîné il ne le fallait pas, notre patient lorsqu'il m'a entendu parler pulaar a extériorisé une haine et un mécontentement que je ne saurais décrire.

Devant cette scène je suis resté sans action, mon cœur se crispait, mon âme était touché, je ne savais pas où j'étais.

Mon Cher Djimé, grâce à mon Cher Maître Dr Étienne Pascal KEITA mon frère dogon a compris ce jour que l'ennemi est un dogon qui ne comprend pas dogon et un peulh qui ne parle pas peulh, à sa sortie il était tout content.

Mon Cher Djimé, j'ai raconté cette histoire qui m'est arrivée pour mon-

trer à quel point le cercle de la méfiance grandi et si rien n'est fait le drame prendra dessus sur notre vie. Mon Cher Djimé, je suis disciple des dogons qui ont été formés par mes parents, je suis élève du feu Professeur Ogobara DOUMBO (dogon) qui m'a appris le cycle du paludisme et m'a armé pour traiter cette maladie qui pèse sur notre société, oui ce grand baobab de la lutte contre le paludisme qui est disciple du Professeur Nouhoum Diallo (peulh).

Je suis également le disciple du Professeur Ongoiba (dogon) grâce à qui j'ai compris l'anatomie du crâne, de la colonne vertébrale, du cœur, du poumon.

Je suis disciple du Professeur Yacouba Toloba (dogon) qui m'a formé en pneumologie oui le collègue du Professeur Bouba Diallo (peulh).

Je suis le disciple du Professeur Pierre Adégné Togo (dogon) qui m'a appris l'anatomie digestive et les pathologies chirurgicales digestives, oui il s'agit bien de ce jeune Professeur formé par feu Professeur Gangaly Diallo (peulh).

Mon Cher Djimé, j'ai été formé par les dogons qui ont été formés par mes parents et aujourd'hui j'ai du mal à traiter mes maîtres formateurs (les dogons) parce-que ils se méfient de moi cause de l'ennemi peulh qui ne parle pas peulh et dogon qui ne comprend pas dogon.

Mon Cher Djimé, dis à mes frères dogons que nous sommes tous les deux victimes d'un complot, nous avons toujours cohabité et depuis la nuit des temps, il n'y a jamais eu de guerre entre nous.

Mon Cher Djimé, mon grand-père Amadou Hampâté Bâ a fait son enfance à Badiangara et a vécu avec les dogons, il n'y a jamais eu de problème.

Mon Cher Djimé, je suis dogon, je suis peulh et je suis malien, l'ennemi ne doit jamais réussir à briser cette symbiose et cette cohésion sociale régnant depuis la nuit des temps dans notre société.

Mon Cher Djimé, je suis désolé d'être aussi long dans ce texte, mais, ce n'est rien comparé à tout ce que j'ai sur le cœur. Merci.

**Sékou Amadou Koulel BAH,
enfant peul.**



Libération des otages français : Pourquoi la France risque de rester seule et longtemps au sahel

L'intervention héroïque mais coûteuse de l'armée française pour libérer des otages dans le Sahel semble montrer une forme d'enlisement du conflit. Si l'intervention au Mali voulue par François Hollande était une bonne idée, l'intervention héroïque mais coûteuse de l'armée française pour libérer des otages dans le Sahel semble montrer une forme d'enlisement dans ce conflit.

Quel est l'état de la situation globale de l'intervention française ? Sommes-nous sur ce théâtre d'opération pour encore longtemps ? Réponse du Général Jean-Bernard Pinatel : « La mort héroïque du maître Cédric de Pierrepont et du maître Alain Bertoncello, officiers marinières des forces spéciales, lors de l'assaut qui a permis la libération des deux otages français et de deux autres otages étrangers n'a que peu de rapports avec la situation générale du conflit. Elle est un épisode douloureux de l'imprudance irresponsable de deux « touristes » qui sont allés dans une zone totalement déconseillée par l'ambassade de France ». Le Burkina

fait en effet partie des cinq pays de la zone d'opérations Barkhane qui comprend aussi le Sénégal, le Mali, le Niger et le Tchad. Dans la guerre que nous mènent les djihadistes, plus ou moins inféodés à l'Islam radical et à l'Etat islamique, l'intervention française qui a débuté en janvier 2013 a ramené la situation du stade 5 du processus révolutionnaire [1] – la conquête imminente de la capitale Bamako – au stade 2-3 du terrorisme urbain et à celui de petites bandes éparpillées sur cet immense territoire. Elles sont certes capables de coups de forces ponctuels mais incapables de tenir un objectif plus longtemps que quelques heures avant d'en être délogées par l'intervention de nos forces armées. Néanmoins, nous sommes sur ce théâtre d'opérations pour très longtemps car je ne crois pas que les forces des pays du G5 Sahel, à part celles du Tchad, même bien entraînées et bien équipées, soient capables de faire face aux djihadistes sans notre aide opérationnelle. Dans une zone difficile à contrôler, la France peut sembler seule. Qu'en est-il ? Sur qui peut-elle

compter aujourd'hui ? La France n'est pas seule mais c'est elle qui supporte le poids le plus lourd car c'est elle qui a le plus d'intérêts stratégiques à sécuriser et à développer cette zone d'Afrique francophone où vivent 93 millions d'habitants, autant de migrants potentiels si la situation se détériorait encore plus. Sur le plan opérationnel, la France ne dispose que d'un soutien limité américain en matière de renseignement et de forces spéciales dans le cadre de leur lutte mondiale contre le terrorisme. Les Etats-Unis interviennent aussi dans la formation des armées locales. Il y a également quelques coopérants militaires européens orientés vers la formation des forces locales. Le principal effort européen est en matière de développement économique puisque les pays regroupés au sein de l'Alliance Sahel financeront plus de 600 projets dans la zone, pour un montant total de 9 milliards d'euros. La France fait partie de cet effort, puisque l'Agence française de développement financera plus de 1,6 milliards d'euros de projets – soit une hausse de 40% de son action en faveur du Sahel sur la période 2018-2022. Cependant il faut souligner que l'effort militaire pour la France reste supportable puisque le surcoût de l'opération Barkhane est inférieur à 2 milliards d'euros en prenant en compte l'usure prématurée de nos matériels soit moins de 5% du budget militaire de la France. En contrepartie notre armée en retire un bénéfice considérable en formation de ses personnels et en retour d'expérience qui contribuent à maintenir sa capacité opérationnelle à un des plus hauts niveaux mondiaux car une armée qui ne se bat pas perd de sa valeur. Quels sont les prochains objectifs de l'armée dans cette zone dans les mois qui vont suivre ? Les objectifs de l'armée sont « être et durer » en reprenant la devise du régiment du Général Bigeard. En effet, l'amélioration de la situation dépend surtout de facteurs non militaires, comme la gouvernance dans les pays du Sahel et en particulier au Mali où la situation ne se stabilisera que si Bamako consent à faire évoluer le statut de l'Azawad, car les Touaregs et les Peuls refuseront toujours de se soumettre aux noirs du Sud. Et aussi de l'évolution politique et sécuritaire

dans deux pays limitrophes du théâtre d'opérations : la Libye et l'Algérie. En Libye si l'offensive du général Haftar aboutissait à éradiquer les milices islamiques qui contrôlent Tripoli et Misrata, la source libyenne des armes et des munitions des djihadistes du Sahel se tarirait. Là encore cette issue favorable ne peut résulter que d'une négociation globale entre les pays qui soutiennent les deux camps. D'un côté l'Italie, la Turquie et le Qatar qui appuient les Frères Musulmans dont les milices contrôlent la ville de Misrata et, de facto, contribuent à maintenir à Tripoli le pouvoir fictif du chef du Gouvernement d'Union Nationale Faye Serraj soutenu par l'ONU et des milices salafistes. De l'autre côté, l'Egypte, l'Arabie Saoudite, la Russie, les Emirats Arabes Unis et en sous-main la France qui a un intérêt stratégique vital à voir se mettre en place à Tripoli un pouvoir capable de stopper tous les trafics en provenance de Libye vers le Sahel. De même, la façon dont l'Algérie réussira à gérer la succession de Bouteflika peut avoir une influence positive ou négative sur la situation au Sahel. [1] Analyisée par le Colonel Lacheroy et que nous avons appris à Saint Cyr : Stade 1 d'une période de paix apparente mais d'intense propagande, de pression; Stade 2 : une phase de terrorisme; Stade 3 : une guérilla avec obligatoirement le contrôle et la complicité des populations; Stade 4 : la mise en place d'une organisation politico-administrative clandestine et de la formation de troupes régulières; Stade 5 : le soulèvement général et la conquête du pouvoir. [2] En juillet 2017, la France, l'Allemagne et l'Union Européenne ont annoncé le lancement de l'Alliance Sahel. Ils ont rapidement été rejoints par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement. Plus récemment, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, le Luxembourg, le Danemark et les Pays-Bas ont annoncé leur adhésion.

Tribunal de la commune 5 : Le chroniqueur Bouba Fané inculpé et incarcéré!



Au moment où le Recotrade s'implique pour faire avorter des procédures judiciaires, la machine judiciaire, avec des magistrats courageux, donne la mesure et la sentence contre des maliens d'une autre catégorie.

Ainsi, au tribunal de la commune 5 de Bamako, le chroniqueur Bouba Fané aurait été traité ce Mardi. Elle ferait suite à une plainte de la commission de la mosquée de l'imam Mahamoud Dicko pour menace de mort contre la communauté wahhabite de Badalabougou.

Selon nos sources, le chroniqueur Bouba FANE avait été arrêté le 13 Mai 2019 vers 16 heures et gardé discrètement dans un bureau par le commissariat de police du 4ème arrondissement.

Aujourd'hui 14 Mai 2019, aux alentours de 09h43 minutes, Bouba FANE aurait été conduit au tribunal de la commune 5 du District avec son Procès-verbal d'audition. Le procureur dudit tribunal aurait passé l'affaire à son premier substitut, l'un des magistrats les plus courageux, en la personne de Mohamed Maïga qui aurait aussitôt diligencé le dossier.

C'est ainsi, rapportent nos sources, que le prévenu Bouba FANE a été placé sous mandat de dépôt pour menace de mort. Malgré les sollicitations des responsables de la mouvance présidentielle, le nouveau ministre de la justice Malick Coulibaly a aurait exhorté les membres de son cabinet à rester à l'écart dudit dossier. Cette même journée de 14 mai 2019, le ministre de la justice était à la prison centrale de Bamako pour s'enquérir des conditions de détention de nos compatriotes.

Plusieurs confrères et activistes auraient été signalés à la devanture de la prison centrale de Bamako. Selon des indiscrétions recueillies, le chroniqueur aurait affirmé à des policiers et à des gardes présents au tribunal de la commune 5 qu'il ne ferait pas plus d'un mois en prison tant que le président de la République Ibrahim Boubacar Keita serait aux affaires.

A travers nos investigations, nous savons Bouba FANE se trouverait au cabinet numéro 2 à la grande prison de Bamako. Une source judiciaire que nous avons contactée nous a réaffirmé la volonté de la justice à redresser les citoyens.

Les tares de la révision constitutionnelle : Un Sénat inutile et la partition engagée du pays



Sans nécessairement dénier toute avancée à l'avant-projet de loi portant révision de la Constitution du 25 février 1992, le constitutionnaliste Dr Brahim FOMBA a préféré, dans cette contribution, se focaliser sur ses insuffisances, ses incohérences et surtout sur les innombrables interrogations qu'il suscite. Dr FOMBA considère toujours, au regard des tares de l'avant-projet de révision passé aux cribles, que cette deuxième tentative est condamnée à un échec aussi lamentable que celle de 2017.

Ainsi donc, la montagne de la diversion, des faux-fuyants et surtout des concertations folkloriques du Comité d'experts, n'aura finalement accouché que d'une souris ! C'était parfaitement prévisible et nous l'avions pronostiqué en son temps. Sans en être qu'une pâle copie, pour l'essentiel l'avant-projet de loi portant révision de la Constitution a reconduit, avec parfois de la confusion en prime, les tripatouillages qu'en 2017 le Président IBK

avait fait subir, dans les conditions rocambolesques que l'on sait, à la Constitution du 25 février 1992. Comment pouvait-il en être autrement pour une réforme constitutionnelle qui, en dépit de la filiation douteuse qu'elle revendique avec les tentatives de Alpha et ATT, se révèle plutôt un agenda imposé de l'extérieur au peuple souverain du Mali.

Dans le double contexte d'un Etat qui se veut souverain et institutionnellement démocratique, nul Président de la République, y compris avec son armada de soutiens étrangers, ne peut impunément embarquer tout un peuple dans la mise en œuvre d'un agenda dans lequel celui-ci ne se reconnaît guère. La nouvelle révision constitutionnelle du Président IBK est un agenda mal ficelé d'autant plus voué à l'échec que dans le fond et la forme, on se rend bien compte qu'il suit le même chemin de traverse qui avait conduit à l'impasse de la tentative de 2017.

Une révision viciée dans la forme par le 118-3 de la

Constitution : de l' "insécurité résiduelle" de Manassa à la « souveraineté résiduelle » du Mali

L'article 118 de la Constitution dispose à l'alinéa 3 qu'« aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire ». Ce 118-3 implique que quelle que soit la nationalité des forces d'occupation du territoire l'atteinte à l'intégrité territoriale qui en résulte interdit toute procédure de révision constitutionnelle, afin d'empêcher des modifications éventuelles qui n'auraient peut-être pas pu être envisagées en temps normal. Le lamentable avis de la Cour constitutionnelle de Manassa DANIOKO opinant sur la question s'est littéralement planté comme un petit débutant en Droit. La scandaleuse « insécurité résiduelle » explique éloquemment la « souveraineté résiduelle » actuelle du Mali qui ne fait pas honneur à l'avis de la Cour constitutionnel. En réalité, le 118-3 est l'ange-gardien de la Constitution qu'elle protège contre les tentatives de soumission de l'Etat à des chantages en vue d'extorquer de lui des modifications qui s'assimilent à des rançons. L'article 118-3 a été pensé pour empêcher la prise en otage juridique de l'Etat malien.

Depuis l'invasion barbare du nord du Mali en 2012 par des groupes rebelles armés aux vellétés sécessionnistes affichées face à la République souveraine du Mali, l'Etat agonise sous le poids d'un régime de partage de souveraineté et de parcelles territoriales avec eux. Le projet de révision constitutionnelle n'est pas crédible au regard de la persistance aggravée de ces situations d'atteintes répétées à l'intégrité du territoire que nul ne peut contester. Si l'alinéa 3 n'est pas qu'une disposition superflue condamnée à la caducité, il est évident que la nouvelle aventure présidentielle de révision constitutionnelle est dos au mur face à la persistance de l'atteinte à l'intégrité territoriale du Mali.

Une révision parrainée par la « communauté » internationale

Contrairement aux deux premières tentatives des Présidents Alpha et ATT qui furent d'inspiration authentiquement nationale, la révision que le Président IBK s'évertue depuis 2017 à imposer au peuple souverain du Mali est une révision par procuration délivrée par la « communauté » internationale. Il affligeant de constater autant d'ingérences étrangères dans cette affaire de révision constitutionnelle que ne justifie nullement de simples préconisations exprimées dans un Accord que ne partage nullement le peuple malien qui n'a à aucun moment, été associé à son grotesque montage. Il est totalement faux et même franchement insultant pour le peuple malien d'entendre des élocutions diplomatiques soutenir que la révision est une demande collective des Maliens et qu'elle est utile pour l'ancrage de la démocratie. De quelle demande collective et de quel ancrage démocratique parle-t-on ? Pourquoi la « communauté » internationale qui fait l'apologie de la souveraineté du Mali se croit-elle fondée, à travers des menaces à peine voilées, à décider de ce qui convient au peuple malien en rapport avec des questions constitutionnelles de souveraineté ? En vertu de quoi la « communauté » internationale peut-elle s'octroyer le droit de contraindre un Etat souverain à réviser sa constitution y compris en décidant de ce qu'il doit y mettre comme un Sénat dicté par un Accord imposé de l'extérieur en lequel le peuple du Mali ne se reconnaît guère ? Tout se passe comme si dans la tête du Président IBK et de ses parrains étrangers, la révision constitutionnelle est chose acquise dès lors qu'un semblant de référendum peut s'organiser pour mettre en forme les tripatouillages constitutionnels programmés pour le Mali. Cette révision n'est ni plus ni moins qu'une entreprise de confiscation de la souveraineté nationale du Mali par l'infime fraction du peuple constituée des groupes armés qui s'en attribuent l'exercice. Ils tentent ainsi d'imposer à la Constitution du Mali des modifications taillées sur mesure rien que pour satisfaire leurs



désidératas catégoriels contenus dans l'Accord d'Alger.

De nouveaux alinéas maladroitement rafistolés sur des articles

C'est le cas de l'article 1er de la Constitution ainsi libellé : « La personne humaine est sacrée et inviolable. Tout individu a droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité de sa personne ». A cet article, ont bizarrement été greffés deux alinéas nouveaux relatifs au mariage et à la famille :

Alinéa3(Nouveau) : « Le mariage et la famille constituent la base naturelle et morale de la communauté nationale. Ils sont placés sous la protection de l'Etat » ;

Alinéa 4(Nouveau) : « Le mariage est une union entre un homme et une femme dans les conditions définies par la loi. Le mariage forcé est prohibé et puni par la loi ».

Ces deux alinéas n'ont pas de cohérence avec l'article 1er qu'ils sont censés compléter.

On retrouve la même incohérence entre l'article 4 de la Constitution et l'alinéa 2(Nouveau) qu'on y a inséré. L'article 4 dispose : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, de culte, d'opinion, d'expression et de création dans le respect de la loi ». Le nouvel alinéa greffé dispose que « le droit d'accès à l'information publique et aux documents administratifs est garanti dans les conditions fixées par la loi ».

Enfin, de la pire manière, l'article 13(Nouveau) par son anachronisme

qui ne s'explique que par l'obsession de vouloir à tout prix insérer l'Accord d'Alger dans la Constitution, symbolise l'incohérence entre le texte original et les rajouts opérés par les nouveaux alinéas. L'article 13 de la Constitution dispose : « Le droit de propriété est garanti. Nul ne peut être exproprié que pour cause d'utilité publique et contre une juste et préalable indemnisation ». A cet article, ont été greffés dans l'anachronisme deux alinéas (Nouveaux). Ainsi de manière pernicieuse, on a fait glisser l'article 13 du thème du droit de propriété privée à celui du « droit de propriété publique » sur la base de la souveraineté de l'Etat sur les ressources naturelles du sol et du sous-sol comme si cela n'allait pas déjà de soi : « Les ressources naturelles du sol et du sous-sol sont la propriété du peuple malien. L'Etat exerce sa souveraineté sur lesdites ressources ».

Le vagabondage terminologique autour de la notion d'autorité traditionnelle

Comme une obsession, l'avant-projet de loi constitutionnelle se livre à une sorte d'apologie du « traditionnel » qui se nourrit de l'illusion conservatrice importée d'Alger selon laquelle les autorités traditionnelles seraient des institutions magiques qui vont gommer d'un trait toutes les tares de la gouvernance au Mali.

C'est sans doute à cause de cette obsession que l'avant-projet de loi constitutionnelle s'est égarée dans la confusion terminologique qualifiant à

la fois les autorités traditionnelles de « chefferie traditionnelle » dans le Préambule, d'« autorités traditionnelles et coutumières » à l'article 36(Nouveau) alinéa 6, de « chefferie traditionnelle » aux articles 70(Nouveau), 75(Nouveau) et 102(Nouveau). C'est la preuve de la légèreté de la manipulation d'un concept autrement plus complexe pouvant recouvrir plusieurs réalités. Même la communication officielle du Président IBK qui parle d'« autorités traditionnelles, coutumières et religieuses » n'est pas exempte de ce vagabondage terminologique qui ne mène qu'à de la confusion. En vérité, le terme d'« autorité traditionnelle » est polysémique eu égard à la richesse socio-culturelle de notre pays et il n'est pas évident que le vagabondage terminologique qui caractérise l'avant-projet de révision puisse contribuer à une meilleure appréhension du concept. Comment opérer une reconnaissance constitutionnelle à des autorités qui ne sont pas clairement définies par l'avant-projet de révision ?

Le nouveau scandale du serment présidentiel

On se demande finalement pourquoi les révisions constitutionnelles du Président IBK en veulent tant à l'article 37 de la Constitution relatif au serment présidentiel qu'elles s'évertuent à amputer de membres de phrases. On se souvient du scandale de la suppression en 2017 de la partie faisant obligation au Président de la République de « garantir l'indépendance de la patrie et l'intégrité territoriale ». Le serment connaît un nouveau tripatouillage. On constate que dans l'avant-projet de révision, un membre de phrase et non des moindres, a été biffé du serment. Il s'agit du membre de phrase par lequel le Président jure de « respecter et de faire respecter la Constitution ». En biffant ce membre de phrase du serment présidentiel, l'avant-projet entend-il dédouaner le Président IBK de l'obligation de " respecter et de faire respecter la Constitution"? Quel est l'objectif visé par cette suppression si ce n'est de constitutionnaliser la pratique déviante consistant de la part du Président IBK à prendre de la

liberté par rapport à la Constitution. N'a-t-il pas signé l'Accord inconstitutionnel d'Alger alors que la Constitution n'autorise nullement le Président de la République à prendre un engagement quelconque qui comporterait une clause qui lui soit contraire. Ne vient-il pas, comme si cela ne suffisait pas, d'engager la présente révision constitutionnelle dans le mépris ab-

solu du 118- 3 de la Constitution ? L'obligation de respecter et de faire respecter la Constitution de peser sur le Président de la République.

Dr Brahima FOMBA
Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJP)

Opposition malienne : Le parti Sadi claque la porte de la Cofop



Le parti Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (Sadi) ne se reconnaît plus dans la Coalition des forces patriotiques (Cofop). Le parti du député Oumar Mariko réaffirme son appartenance totale à l'opposition politique, démocratique et populaire malienne. Il lance un appel solennel à toutes les forces patriotiques qui ne se reconnaissent pas dans l'accord politique et qui ne soutiennent pas le gouvernement actuel à se joindre à lui et à s'engager résolument dans la lutte en vue de perspectives heureuses pour le peuple malien.

La formation du gouvernement de large ouverture a eu raison de plusieurs regroupements politiques. Si le Front pour la sauvegarde de la démocratie (FSD) fait un semblant d'unité, la Coalition des forces patriotiques n'a pas résisté à la participation de certains de ses membres au gouvernement.

"La Cofop s'est jusqu'à ici réclamée de l'opposition, alors que l'accord politique de gouvernance, en son article 18, exige de tout signataire un soutien

politique aux actions du gouvernement. C'est un paradoxe pour nous. Puisqu'un tel accord enlève aux signataires toute qualité d'opposant. C'est pourquoi les délégués Sadi à la Cofop ont régulièrement rejeté ledit accord et rendu compte au bureau politique qui les a mandatés", justifie le parti Sadi.

Pour être cohérent, le bureau politique Sadi, en sa réunion extraordinaire du 11 mai 2019 à son siège, s'est démarqué de la signature de l'accord politique du 2 mai 2019, qui n'engage nullement le parti Sadi.

"Par conséquent, le parti Sadi réaffirme son appartenance totale à l'opposition politique, démocratique et populaire malienne, et lance un appel solennel à toutes les forces patriotiques qui ne se reconnaissent pas dans cet accord et qui ne soutiennent pas le gouvernement actuel à se joindre à lui et à s'engager résolument dans la lutte en vue de perspectives heureuses pour notre peuple.

■ **SOURCE : L'INDICATEUR DU RENOUVEAU**

Rapport de synthèse des échanges sur le processus de sortie de crise du Mali : Synthèse des rencontres sur la sortie de la crise multidimensionnelle

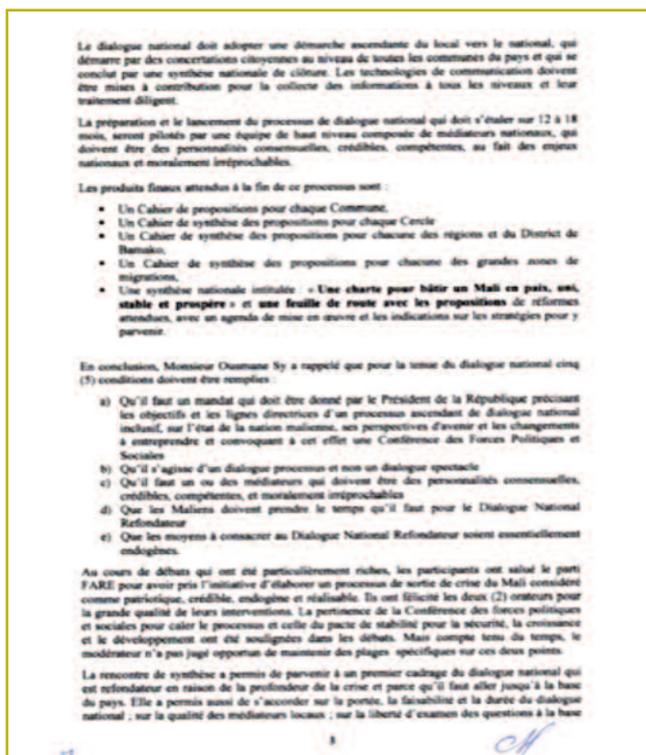
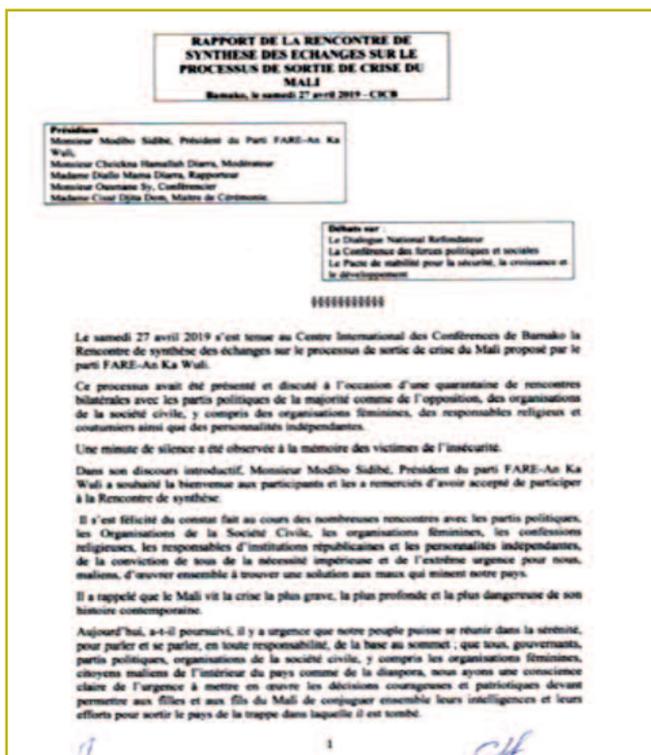
Le samedi 27 avril 2019, s'est tenue au Centre International de Conférence de Bamako (CICB) une rencontre de synthèse des échanges bilatéraux qui se sont déroulés de février à avril 2019, sur le processus de sortie de crise multidimensionnelle que connaît le Mali. Sur invitation du parti FARE, ont pris part à cette rencontre une quarantaine de partis politiques toutes tendances confondues, des représentants coutumiers, de confessions religieuses et des organisations de la Société Civile y compris des organisations féminines. Il est ressorti de ces discussions bilatérales des points vus convergents notamment sur :

- La conférence des forces politiques et sociales
- l'élaboration d'un pacte de stabilité pour la sécurité, la croissance et développement.
- le dialogue national refondateur sur les réformes institutionnelles et politiques ;
- la nomination d'un Gouvernement de mission pour mettre en œuvre le



pacte de stabilité pour la sécurité, la croissance et développement, et faciliter la tenue de dialogue national refondateur. La rencontre de synthèse a ainsi permis d'élaborer le présent rapport qui prend en compte les différents questionnements soulevés lors des rencontres bilatérales, Elle recommande entre autres d'entreprendre un plaidoyer auprès des plus Hautes Autorités en faveur de ce processus, résultat de réflexion, d'analyse et de synthèse de plus d'une quarantaine d'organisations

socio-politiques, animées par des femmes et des hommes fortement préoccupés par la situation de déliquescence progressive du pays, ce document paraît donc comme un manifeste, la réaffirmation de leurs engagements citoyens. Les Maliens, aujourd'hui, ont plus que besoin de se parler de se réconcilier, de dessiner et de construire ensemble leur devenir commun : le Mali de leur choix. Aucune composante ou groupes des composantes de la nation, ne devraient se substituer à eux.



COMMUNIQUÉ

La Plateforme Pour le Changement informe ses militants et sympathisants, l'opinion nationale et internationale qu'elle n'est pas signataire de l'accord politique du 02 mai dernier. La plateforme n'a jamais cessé de dénoncer les incohérences et la médiocrité de cet accord qui ne met pas les maliens au cœur de l'action gouvernementale et qui se donne plutôt comme mission la protection d'un clan politique qui veut s'éterniser au pouvoir.

La logique financière a malheureusement poussé une partie de notre regroupement COFOP à renoncer à la lutte pour la bonne gouvernance en commettant l'imposture de signer l'accord au nom de tout le regroupement sans y être mandaté. Cette imposture ne va pas saper les efforts que les millions de maliens font tous les jours pour obtenir le changement. La Plateforme Pour le Changement ne se reconnaît pas dans cette signature et informe que la dite signature n'engage en aucune manière la plateforme.

La Plateforme Pour le Changement reste plus que jamais résolument engagée dans la lutte contre la corruption, le népotisme, le clientélisme, l'insécurité, la mauvaise gouvernance. La Plateforme Pour le Changement soutient que seul un changement de régime peut mettre fin à ces maux. Elle invite ses militants et sympathisants à rester mobilisés et vigilants face aux dérives du régime actuel.



Que Dieu bénisse le Mali et les maliens.

Bamako, le 13 Mai 2019

**Le Président de la plateforme pour le changement
Général Moussa Sinko COULIBALY**

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION
DES RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Le bon juge

Connaissez-vous l'affaire Louise Ménard? Si non, c'est une affaire qui révèle l'humanité d'un juge et consacre un principe qui, des siècles plus tard, trouvera expressément sa force légale: l'état de nécessité. C'est une affaire par laquelle un juge trouve tort à une organisation de la société qui ne laisse d'autre choix à l'individu pour sa survie que celui d'agir en dehors des lois. Quel paradoxe ! Cette affaire révèle le bon cœur du juge au-delà de l'image grossière qu'on lui attribue généralement. Elle a bien volé. Mais le juge l'acquitte. Et pourquoi?

Lisez plutôt !

Louise Ménard naît à Paris en 1875. En 1898, elle vit à Charly-sur-Marne avec sa mère et son fils, âgé de deux ans, né de père inconnu. La mère et la fille sont sans travail et vivent des allocations que leur verse le bureau de bienfaisance de la commune. Mais, ces allocations ne sont pas suffisantes pour nourrir trois personnes. Le 22 février 1898, alors que Louise, sa mère et son fils n'ont pas mangé depuis 36 heures soit une journée et demie, elle vole, à la devanture d'une boulangerie, un pain de trois kilos. Le boulanger, qui n'est autre que son cousin, porte plainte pour vol. Les gendarmes transmettent la plainte au parquet et Louise est convoquée au tribunal de Château-Thierry le 4 mars 1898 pour répondre du délit de « vol simple ». Elle n'a pas d'avocat, comme la plupart des pauvres de cette époque.

Le juge Magnaud, né en 1848 à Bergerac, se distingue dans un premier temps lors de la guerre de 1870 durant laquelle il sert dans l'armée de la Loire. Puis, en 1887, il est nommé président du tribunal de Château-Thierry. C'est ainsi qu'il préside l'audience publique du 4 mars 1898. Malgré le réquisitoire du procureur Vialatte, le tribunal relaxe l'accusée. Le jugement présente en effet Louise comme une bonne mère de famille, laborieuse, décrit la misère dans laquelle elle se trouve et rejette la responsabilité du vol sur la mauvaise

organisation de la société. L'excuse reconnue à Louise relève de la force majeure, de l'« état de nécessité ». Cette notion sera reprise ensuite par de nombreux juristes, mais ce n'est qu'un siècle plus tard, le 1er mars 1994, qu'elle sera inscrite dans les textes.

Après l'audience, le juge Magnaud donne une pièce de cinq francs à Louise qui lui sert à payer le boulanger. Le « bon juge » est né. Le jugement est universellement connu et fait couler beaucoup d'encre. La

presse s'empare de cette affaire. Georges Clemenceau est le premier à surnommer le juge Magnaud, le « bon juge », dans un article de L'Aurore le 14 mars 1898. Le juge répond alors qu'il reçoit des quatre coins du globe d'innombrables lettres de félicitations écrites par des gens de toutes classes et conditions.

Comme quoi, le juge a aussi un cœur. Le juge n'est pas là que pour condamner. C'est pourquoi la loi lui reconnaît la place de son intime conviction.



Sénégal / hiérarchie militaire : Ce que le nouveau décret de Macky SALL change



Un décret qui a fini par installer un profond malaise dans toutes les catégories (Officiers, Sous-Officiers et Militaires du rang) parce qu'il acte le vieillissement des effectifs à cause de l'augmentation de la durée de séjour dans tous les grades.

Chez les Officiers, de Lieutenant à Colonel, les premières manifestations de colère se font jour aussi bien dans l'armée (Terre, Air, Mer), dans la Gendarmerie nationale que dans la BNSP. Pourtant, si le professionnalisme de l'armée sénégalaise est vanté dans toutes les Opérations extérieures (Opex), c'est surtout grâce au dynamisme de ses ressources humaines du fait de sa jeunesse. D'ailleurs, les armées africaines sœurs n'hésitent jamais à s'inspirer du modèle sénégalais. Toutefois, ces mesures, planifiées à huis-clos par de hauts gradés – qui ont pourtant bénéficié des mesures d'avancement remises en cause – dont le seul objectif était d'augmenter l'âge de départ à la retraite des Généraux, ne feront que relever le niveau de vieillissement de l'armée. A l'analyse, la durée de stabilité cumulée entre le grade de Lieutenant et celui de Colonel, qui était fixé à 13 ans, passe désormais à 20 ans, soit sept ans de plus. En effet, le décret prévoit une durée de cinq ans par grade au minimum avant que l'Officier ne prétende à une première proposition au grade supérieur, si l'on sait que les Officiers les plus brillants avancent en

moyenne à la deuxième proposition. Soit six ans par grade. Avec ce décret, l'avancement chez les Officiers se résume comme suit : Cinq ans au lieu de trois ans pour le passage de Lieutenant à Capitaine ; cinq ans au lieu de quatre ans pour le passage de Capitaine à Commandant et de Commandant à Lt-Colonel

De 13 ans, le passage du grade de Lieutenant à celui de Colonel passe à 20 ans Pire, pour le passage de Lt Colonel à Colonel, la durée passe de deux à cinq ans, soit une hausse de trois ans. Si pour les autres grades la moyenne est de 20% par grade d'une année, pour les Lt-Colonel, le pourcentage hausse de 250%. Les jeunes Officiers parmi les plus brillants (Chef de Corps ou Commandant de Légion) se sentent particulièrement visés par une mesure injuste dont le but, selon eux, est de porter un coup d'arrêt à leurs ambitions. Pour la proposition au grade de Général de brigade, les Colonels devront revoir leur ambition à la baisse du fait de la durée de séjour dans leur grade qui passe de trois à cinq ans. Soit une augmentation de 70%. Concernant les Sous-Officiers et les Militaires du rang, la durée de séjour dans le grade a simplement été multipliée par deux voire deux-et-demi. Ainsi, de Caporal à Caporal-Chef, le temps de séjour passe de six mois à un an. Chez les Sous-Officiers, la durée de séjour passe de trois à cinq ans entre les grades de Sergent à Sergent-Chef et

de deux à cinq ans de Sergent-Chef à Adjudant et d'Adjudant à Adjudant-Chef. S'agissant de la grogne dans les rangs, elle est beaucoup plus prononcée que, pour une l'harmonisation de l'âge de la retraite, sept ans ont été rajoutés sur l'avancement. Conséquence ? Beaucoup d'officiers et de sous-officiers n'auront plus la possibilité de concourir aux diplômes les plus prestigieux : (Diplôme d'aptitude au grade d'Officiers (DAGO), Diplôme d'Etat-major (DEM) et Brevet de l'école supérieure de guerre (ESG) parce qu'ils seront tout simplement atteints par la limite d'âge. In fine, pour les Officiers, si la moyenne d'âge pour être proposable au grade de Général de brigade était de cinquante ans, elle passe désormais à cinquante-cinq ans au minimum pour les Officiers issus du recrutement direct. Alors que pour les Officiers issus du recrutement professionnel, leur chance d'arriver au grade de Colonel est d'office hypothéquée.

Un coup d'arrêt à l'ambition des jeunes Officiers... Plus grave, les Officiers de la gendarmerie recrutés sur titre à partir de trente ans (Ingénieur, Etudiants de 3ème cycle etc.), sont condamnés au même sort. En effet, ces derniers n'auront pas le temps d'être Colonel parce qu'ils seront frappés par la limite d'âge de la retraite. Le comble est que, pour une première fois dans une armée si professionnelle et républicaine que le Sénégal, nous allons assister à l'épisode où le Général de Corps d'Armée partira à la retraite en même temps qu'un Commandant. De la même manière, le Sous-Officier du grade d'Adjudant partira à cinquante-huit ans, soit deux ans seulement avant un Général de Corps d'Armée. Si le manque d'attractivité à l'origine de la saignée persistante au niveau de toutes les catégories vers des structures plus attractives était brandi comme argument pour une révision des textes sur l'avancement, c'est l'effet inverse qui risque, sans nul doute, de se produire parce que beaucoup d'Officiers menacent de « désertier » les rangs. En témoigne le nombre de candidatures annoncées lors du dernier concours des Intendants militaires organisé, il y a deux mois, où le Commandement a dû contraindre illégalement des pilotes de l'Armée de l'Air, brevetés de l'Ecole supérieure de

guerre, et d'autres officiers d'autres armes à ne pas y participer. D'après nos interlocuteurs, ces mesures, au lieu de doper les troupes, vont davantage décourager les jeunes officiers, surtout que leurs aînés désertent les rangs pour les organismes internationaux. Et des exemples ne manquent pas à l'instar du brillant Colonel Moussa Diop Mboup, major dans tous les concours militaires, qui a rejoint la Banque mondiale. Idem pour le Commandant Samba Fall, breveté de l'Ecole supérieure de guerre, qui a intégré les Nations Unies. Et tutti quanti ! Un vieillissement des troupes...

Last but not least, l'application de cette mesure prévue pour le 1er janvier 2020 – conformément à l'article 49 portant sur les dispositions transitoires – va d'office créer des injustices criardes au sein de mêmes camarades de promotion qui, pour trois mois de différence dans le passage au même grade, auront un décalage de quatre ans d'intervalle. En d'autres termes, un Lt-Colonel qui est passé le 1er janvier 2018 peut préten-

dre à l'avancement au grade de Colonel le 1er janvier 2020, après deux ans seulement. Au moment où son camarade promu au grade de Lt-Colonel le 1er Avril 2018 ne pourra, du fait du décret à polémique, prétendre au grade de Colonel qu'en 2024. Toujours aux chapitres des incohérences du texte, les rédacteurs du décret étaient tellement obnubilés par la hausse de l'âge de la retraite des Généraux qu'ils ont omis un élément essentiel : La planification des ressources humaines. Sur ce point, les sources de Kritik prédisent une catastrophe dans l'avancement, particulièrement au grade de Colonel au tableau d'avancement de 2023 car, l'armée risque de ne trouver aucun Officier proposable à ce grade après avoir fait avancer les Officiers supérieurs éligibles. Un constat aux antipodes de l'esprit de l'avancement dans la catégorie des Officiers supérieurs où l'avancement au choix reste le seul et unique critère d'éligibilité. Dès lors, il ne fait point de doute que des propositions qui ont induit le Président en erreur se sont inspiré sur

certaines grandes armées dont le Maroc qui l'applique avec un passage systématique de tous les personnels au grade supérieur après une durée constante de cinq ans. À l'inverse, le jeu de l'avancement dans les forces armées sénégalaises est assujéti à un échelonnement suivant des quotas par grade, créant un écart pouvant aller jusqu'à trois ans pour une même catégorie. Par conséquent, la durée de stabilité qui a été déclinée antérieurement et qui est de vingt-cinq ans entre le grade de Lieutenant et le grade de Général peut aller jusqu'à trente ans, voire trente-cinq ans. La question qui se pose est de savoir comment est-ce qu'un Lieutenant sorti d'école avec une moyenne d'âge de trente ans pourrait prétendre au grade de Général quand la limite d'âge est fixée à soixante ans ? Hélas, « ce décret ne se justifie nullement et ses rédacteurs se sont lourdement trompés », murmurent des Officiers à Kritik.

■ JOURNAL KRITIK

Terrorisme au Niger: Attaque repoussée sur la prison de Koutoukalé près de Niamey

La prison de haute sécurité de Koutoukalé a été l'objet ce lundi après-midi d'une attaque. Venus libérer leurs camarades en plein ramadan, les assaillants ont été repoussés et ont été pris en chasse par l'armée nigérienne. Selon le ministre de la Justice, au moins un élément des forces de sécurité nigérien a trouvé la mort au cours de la poursuite. Ce n'est pas la première fois que des jihadistes et des narcotrafiquants tentent de s'attaquer à cette forteresse qui se trouve à 45 kilomètres de la capitale Niamey.

C'est la seconde fois que la prison de haute sécurité de Koutoukalé est attaquée en quelques années. Comme en octobre 2016, la nouvelle tentative a été re-

poussée par les éléments de la garde nationale. Aucun prisonnier n'a pu être libéré par les assaillants. Selon des sources sécuritaires, on ne déplore aucun mort dans les rangs des gardiens de la prison.

Située environ à 45 kilomètres de Niamey, la prison de Koutoukalé abrite de grands terroristes, des éléments de Boko Haram et surtout des narcotrafiquants dont les derniers ont été pris avec trois tonnes de drogue dans un quartier périphérique de Niamey.

En attaquant la forteresse de Koutoukalé, la prison la mieux gardée du pays, un après-midi et en plein carême, les assaillants venus à moto et en voiture ont voulu libérer leurs camarades emprisonnés. Malheureusement pour eux, dit-on, les gardes informés d'avance d'une éventuelle



attaque ont opposé une farouche résistance et repoussé l'ennemi.

Une voiture des jihadistes a été récupérée et les assaillants en fuite sont poursuivis par les forces de défense et de sécurité.

Selon une source sécuritaire, ces derniers sont venus à bord d'un véhicule de Médecins sans frontières (MSF), probablement un de ceux volés le 2 mai dernier dans le département de Ouallam au nord de Koutoukalé. Deux autres véhicules du système des Nations unies avaient été également été volés.

On constate une recrudescence d'attaques jihadistes dans le nord de la région de Tillabéri.

Sit-in meurtrier au Soudan : Plusieurs morts dans des incidents à Khartoum



Selon des sources médicales et l'armée, six personnes ont été tuées dans des incidents lundi soir à Khartoum aux abords du sit-in. Au même moment, le Conseil militaire, qui assure l'intérim depuis la destitution du président Omar el-Béchir, et les représentants de la société civile sont parvenus à une première salve d'accords portant sur la

structure du futur gouvernement de transition.

Les tensions ont commencé en fin de journée, lundi, au moment où des groupes de manifestants qui convergeaient vers le sit-in ont été stoppés par les forces de sécurité. On a pu entendre des tirs nourris et plusieurs personnes ont été prises en charge par les médecins

bénévoles.

Durant la nuit, d'autres manifestants sont venus grossir les rangs de ceux qui occupent, depuis le 6 avril, les abords du quartier général de l'armée. Dans une grande confusion, certains affirmant que des miliciens les auraient attaqués et les forces de sécurité assurant, elles, que des manifestants les auraient agressées. Un premier accord sur un Conseil de transition

Ces nouvelles violences surviennent au moment où le Conseil militaire et les représentants civils sont parvenus à trouver un premier accord sur la structure du futur gouvernement de transition, c'est-à-dire comment sera dirigé le pays jusqu'aux prochaines élections, qui devraient se tenir dans deux ou quatre ans. Les discussions politiques devraient reprendre dans la journée ce mardi.

Au même moment, on apprenait que le président déchu Omar el-Béchir venait d'être inculpé pour le meurtre de manifestants en décembre dernier, début du soulèvement contre le gouvernement. Une première dans ce pays qui sort à peine de plus de trente ans de dictature.

Législatives à Madagascar : Fraude électorale reconnue par le président de la Céli d'Ihosy

À Madagascar, le président de la Commission électorale du district d'Ihosy, dans le sud du pays, avoue avoir falsifié la liste électorale pour l'élection législative du 27 mai. Ce dernier avait été arrêté, mardi 7 mai, et placé sous mandat de dépôt pour « faux », après plusieurs semaines d'enquête. Des milliers de votants fictifs ont été ajoutés dans ce district qui compte quelque 106 000 électeurs.

Environ 5 250 électeurs fantômes ont été inscrits sur les listes, selon les chiffres donnés par le parquet. « Quelque 250 votants fictifs ont été ajoutés dans 21 carnets de recensement. C'est donc important », indique la procureure du tribu-

nal d'Ihosy, Tinah Rabendraïny.

Si le président de la Commission électorale du district reconnaît la fraude, il se refuse toutefois à indiquer quel candidat, sur les huit qui se présentent, lui a demandé cette falsification.

« Il y a certainement un ou plusieurs candidats derrière cela mais nous ne savons pas qui, pour le moment », explique le parquet. Reste à savoir si le(s) nom(s) des commanditaires seront connus avant l'élection qui doit se dérouler dans deux semaines pour annuler, entre autres, leur participation à ce scrutin.

« Laissons la justice effectuer ses enquêtes », déclare le président de la Céli, Hery Rakotomanana, qui précise que deux techniciens de la Commission sont déjà sur place.



Cette fraude qui pourrait entacher la crédibilité de la liste électorale avait été critiquée et jugée défailante par de nombreux candidats lors de la présidentielle de novembre, notamment par le TIM, parti de l'ancien président Marc Ravalomanana.

« Ce n'est pas seulement dans ce district que nous avons constaté ce problème », indique Olga Ramalason, secrétaire générale du parti. « Nous avons vraiment peur d'être confrontés, à nouveau, aux anomalies rencontrées pendant la présidentielle », conclut-elle.



Guerre commerciale : La Chine annonce sa riposte aux taxations américaines

Trois jours après l'entrée en vigueur d'un nouveau relèvement par les États-Unis de leurs tarifs douaniers visant Pékin, la Chine a annoncé, lundi, son intention d'imposer des droits de douane sur 60 milliards de dollars de produits américains.

Les nouveaux droits s'appliqueront le 1er juin prochain. La Chine a annoncé, lundi 13 mai, son intention d'imposer des droits de douane sur 60 milliards de dollars (53,4 milliards d'euros) de produits américains.

Cette décision, qui concernera quelque 5 140 produits américains, intervient trois jours après que les États-Unis ont eux-mêmes relevé leurs propres tarifs douaniers (de 10 % à 25 %) sur plusieurs milliers de produits importés de Chine, pour un montant total de 200 milliards de dollars.

Le ministère chinois des Finances a précisé, dans un communiqué, que

ces nouveaux droits s'échelonnent de 5 % à 25 %.

Relations commerciales dégradées

Le gouvernement chinois avait prévenu qu'il répliquerait aux nouveaux tarifs douaniers américains, mais n'avait pas encore détaillé jusqu'ici les mesures qu'il entendait prendre. Cette annonce marque donc une nouvelle dégradation des relations commerciales sino-américaines. Celles-ci se sont brutalement crispées début mai, quand Washington a accusé Pékin d'avoir fait marche arrière dans les négociations commerciales que les deux parties mènent depuis plusieurs mois.

Plus tôt dans la journée de lundi, le président américain, Donald Trump avait publié un message sur Twitter, mettant en garde la Chine contre toute mesure de rétorsion au dernier relèvement des droits de douane imposé par les États-Unis. Il n'y a "aucune raison que le consommateur américain finance les droits de douane, qui entrent en vigueur aujourd'hui (...). La Chine ne doit pas riposter, cela ne ferait qu'aggraver les choses!", a-t-il écrit.

"Je dis ouvertement au président Xi et à tous mes nombreux amis en Chine que la Chine sera très durement touchée si vous ne concluez pas un accord, parce que les entreprises seront alors obligées de quitter la Chine pour d'autres pays. Trop cher d'acheter en Chine. Vous aviez un formidable accord, presque bouclé, et vous avez fait machine arrière!", a-t-

il poursuivi à propos des négociations commerciales.

Inquiétude sur les marchés financiers

Le ministère chinois des Affaires étrangères avait auparavant réaffirmé la détermination de Pékin face à la menace de Washington de relever les tarifs douaniers sur l'ensemble des importations chinoises.

"La Chine ne cédera pas aux pressions extérieures. Nous avons la confiance et la capacité nécessaires pour défendre nos droits légitimes", avait déclaré un porte-parole du ministère en réponse à une question sur la menace de Donald Trump.

La porte de la Chine est toujours ouverte aux négociations, comme réaffirmé en continu par les médias officiels chinois, lesquels affirment cependant vouloir préserver coûte que coûte les intérêts et la dignité du pays.

"À aucun moment la Chine ne renoncera à être respectée, et personne ne doit attendre d'elle qu'elle avale des couleuvres et néglige ainsi ses intérêts fondamentaux", écrit ainsi le Quotidien du Peuple, l'organe du comité central du Parti communiste au pouvoir.

L'annonce des mesures de rétorsion de la Chine a provoqué un nouveau regain d'aversion au risque sur les marchés financiers. En effet, les investisseurs s'inquiètent de l'impact des tensions commerciales sur la croissance économique mondiale, déjà en voie de ralentissement.

Guerre en Syrie : Plusieurs morts dans des incidents à Khartoum

Au moins six civils, dont quatre enfants, ont été tués dimanche 12 mai dans des frappes menées par les groupes insurgés contre une localité de la province de Hama, dans le nord-ouest de la Syrie, région en proie à de violents combats depuis deux semaines. Les duels d'artillerie et les combats rapprochés entre l'armée syrienne et les groupes rebelles et jihadistes se sont poursuivis ce dimanche sur les différents fronts du nord-ouest de la

Syrie. Soumis à de fortes pressions, les insurgés ont bombardé la plus grande ville chrétienne de Syrie, située dans la province de Hama, non loin de la frontière administrative du fief jihadiste d'Idleb. Ce pilonnage est intervenu alors que les troupes gouvernementales ont poursuivi leur grignotage du terrain, prenant ce dimanche quatre nouvelles localités à Hama et Idleb. Des obus tirés par l'armée syrienne se

sont abattus près d'un poste d'observation de l'armée turque censé surveiller la zone démilitarisée, où le gros des combats se déroule depuis deux semaines.

L'armée syrienne est aussi passée à l'offensive sur le front situé dans les régions montagneuses à l'est de la province côtière de Lattaquié. Après un intense pilonnage à l'artillerie, la troupe a lancé l'assaut avant de se retirer après avoir subi de lourdes pertes. Selon des sources proches de Damas, l'armée syrienne aurait perdu dans cette attaque plus de 20 soldats.



An advertisement for malikile.com. On the left, the logo 'malikile.com' is displayed in a bold, black, sans-serif font. Below it, in smaller red text, is the tagline 'La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !'. To the right, a smartphone is shown with a news article on its screen. The headline on the phone reads 'MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER' in blue and red text. The background of the ad is white.

Mondial U20 : Le visa en fin délivré aux aiglons



Bloquée à Bamako pour de raison de visa, la sélection nationale des moins de 20 ans a obtenu le sésame pour la Pologne.

Les Aiglons n'attendent désormais que la FIFA qui doit confirmer les billets d'avion.

Le sélectionneur Mamoutou Kané "Mourlé" et ses hommes vont probablement voyager aujourd'hui s'il y a des places dans l'Air France de ce soir. La sélection nationale devrait partir en Pologne depuis le 9 mai.

Ce problème administratif bouleverse complètement le programme de préparation des Aiglons et il serait très difficile de disputer des matches amicaux.

La Coupe du monde U20 aura lieu du 23 mai au 15 juin 2019. Le Mali débute la compétition contre le Panama, le 25 mai avant d'affronter l'Arabie Saoudite, le 28 mai et terminer la phase de poules contre le France, le 31 mai.





Prochaine ligue des champions : Manchester City pourrait être exclu

Le New York Times affirme que l'UEFA va très prochainement annoncer l'exclusion de Manchester City de la Ligue des champions pour une saison, pour cause de manquements au fair-play financier. C'est une petite bombe qu'a publiée le New York Times, lundi 13 mai, sur son site Internet. Dans un article, le quotidien américain dévoile que l'Union européenne de football (UEFA) serait sur le point de recommander l'exclusion de Manchester City de la Ligue des champions en raison des violations des règles du fair-play financier par le club. La décision de l'instance pourrait être annoncée dès cette semaine, indique le journal, qui précise par ailleurs

qu'"il n'est pas clair si cette suspension, si elle est décidée, prendrait effet pour la prochaine saison [2019-20, NDLR] ou pour 2020-21".

Le quotidien américain, citant sans les nommer "des personnes proches du dossier", indique que l'UEFA devrait épingler Manchester City, détenu depuis 2008 par un membre de la famille régnante d'Abu Dhabi, pour avoir fait des déclarations erronées lors d'une précédente enquête et pour avoir surévalué des contrats de sponsoring.

Manchester City fait l'objet d'une nouvelle enquête de l'UEFA pour "plusieurs violations présumées" des règles du fair-play financier (FPF) depuis début mars.

Les instances anglaises enquêtent également

Dans la foulée, la Premier League, qui gère le championnat d'Angleterre de football, a annoncé qu'elle enquêtait aussi sur les finances de Manchester City.

Le club anglais est, avec le Paris SG, l'un des clubs pointés du doigt par les "Football Leaks" qui ont révélé qu'Abu Dhabi aurait apporté 2,7 milliards d'euros à Manchester City en sept ans, notamment via des contrats de sponsoring surévalués.

Manchester City a déjà écopé d'une amende de 60 millions d'euros en 2014 (dont 20 millions ferme), pour avoir enfreint les règles du FPF. Le club avait aussi été condamné à ne pouvoir aligner que 21 joueurs en C1 la saison suivante, contre 25 en temps normal.



Bélier (21 mars - 19 avril)

Aujourd'hui vous vous lancez un nouveau défi à vous-même : travailler en force pour prouver à votre hiérarchie que vous possédez énormément de moyens pour rebondir. Décrocher une promotion ou un nouveau contrat, votre ambition est de viser haut.

Saturne vous recommande de mettre un peu d'argent de côté au cas où une dépense inattendue viendrait à tomber. Si on vous le proposait, vous pourriez accepter une activité professionnelle supplémentaire histoire de renflouer les comptes.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous ne pourrez compter que sur vos seuls mérites. Vous devrez travailler d'arrache-pied pour obtenir une faveur que l'on vous aura pourtant promise ou pour consolider votre position. Sérieux, vous consacrerez du temps à votre vie professionnelle.

Votre réussite en ce qui concernera vos objectifs financiers sera au bout du chemin. Mais rien ne vous tombera tout cuit dans le bec. Elle nécessitera moult efforts, des heures supplémentaires ainsi qu'une restriction sur vos dépenses journalières.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les attaques professionnelles, dont vous ferez l'objet, seront sans fondements. Alors, ne restez pas sans rien dire ! Réagissez avec force et défendez votre bifeck... Ami Gémeaux, vous êtes entouré de gens qui veulent vous dévorer tout cru...

Tant que votre compte bancaire ne sera pas redevenu positif, votre banquier continuera de vous tenir en laisse. C'est pourquoi votre priorité numéro un est d'assainir sans tarder votre situation financière ! Ami Gémeaux, mettez-vous au boulot !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous serez capable d'abattre une masse de tâches importante aujourd'hui. Ça vous permettra de rattraper le retard accumulé dernièrement et même de vous laisser un peu de temps pour bichonner votre réseau de contacts. Pensez à mettre votre profil à jour.

Vous serez sensible aux sirènes d'internet avec Mars opposé à Jupiter. Ne passez pas votre temps à surfer ou rangez votre carte bleue avant ! Vous allez craquer pour tout un tas de gadgets, tous aussi inutiles les uns que les autres. À proscrire !



Lion (22 juillet - 23 août)

Les dossiers s'empilent, vous perdez du temps, vous avez du pain sur la planche, il faut passer la seconde vitesse, sinon vous y passerez la nuit. Vous ne savez pas comment venir à bout de cette charge de travail. Vous êtes débordé par les événements.

L'intérêt de bien gérer vos affaires c'est de pouvoir économiser pour investir d'ici peu. Vous prenez conscience de cela, du coup vos finances sont vérifiées à la loupe. Vous vous rapprochez d'un professionnel pour discuter de vos idées futures.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Ambitieux et tenace dans votre signe, le Soleil et Mercure joueront les communicants en vous ouvrant leur carnet d'adresses. Profitez-en pour prendre des contacts, formuler des demandes ou mieux vous faire connaître. Des retours seront concluants.

Alors que les temps derniers, vous traquiez les dépenses superflues, vous serez plus détendu du portefeuille et un brin plus audacieux aussi. Vous pourriez même réaliser des opérations financières à court terme très profitables en termes de rentabilité.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Quand le chef n'est pas là, les souris dansent. Dans votre service, et en l'absence de supérieur, vous allez vous prendre pour le chef et agir en tant que tel... Sachez que tous vos faits et gestes seront rapportés à votre directeur ! Cela fait réfléchir...

Amis, collègues, ou beaux-parents, vous trouverez qu'on s'intéresse de très près à votre patrimoine. Face aux différentes questions plus ou moins directes qui vous seront adressées, vous resterez extrêmement évasif ! Ne vous laissez pas faire...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Inutile de chercher à imposer vos idées. Vous avez de bons arguments, misez plutôt sur eux ! Que vous soyez en poste ou en recherche, mettez-les en lumière et défendez-les. Vous verrez que vos interlocuteurs seront bien plus sensibles à votre capacité à convaincre.

Votre intuition vous fait défaut aujourd'hui. Vous manquerez de recul sur ce domaine et vous pourriez faire confiance à des interlocuteurs peu scrupuleux. Ne tentez pas le diable et reportez tout dossier d'argent à plus tard.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les astres vous conseillent de vous méfier de certains de vos collaborateurs. On veut vous mettre des bâtons dans les roues. Votre soudain succès est mal perçu. Vous n'êtes pas du genre à prêter de l'importance aux rumeurs. Vous bâchez davantage.

Vous obtenez de bons résultats si vous avez un salaire à négocier ou un investissement à faire. Sur la journée, des gains d'argent sont représentés, autant de bonus à rajouter sur votre compte en banque. Vous devriez vous constituer un bon matelas.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous jouerez de subtilité pour faire pencher la balance de votre côté et trouver des alliés qui partageront vos points de vue. Privilégiant les échanges de compétences et les partages d'expériences, vous trouverez votre place dans la cohésion du groupe. Esprit de déduction et sens pratique, telles seront ces influences qui vous aideront à gagner plus. Vous étudierez les contrats à la loupe et vous n'hésiteriez pas à négocier jusqu'à obtenir une petite ristourne. Vous excellerez dans l'art de marchander.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Conscient d'avoir effectué de belles réalisations, vous terminerez cette journée avec un sentiment d'achèvement. Le trigone Mercure-Saturne vous apportera l'éclairage professionnel que vous attendiez. Tous les projets bancals seront abandonnés.

L'argent, c'est bien de le dépenser, mais c'est encore mieux de l'épargner ! Aujourd'hui, vous n'aurez pas ou plus de factures en retard. Saturne attendra de vous de la rigueur. Vous la lui donnerez... Vous vous ferez un devoir de ne pas décevoir cet astre.



Poisson (19 février - 21 mars)

Des idées plein la tête, Neptune perturbe votre concentration. Vous ne verrez pas le temps passer et resterez à plancher sur un projet à long terme en oubliant le reste. Attendez-vous à un rappel à l'ordre si vous négligez les priorités du jour.

Ce domaine devrait être favorisé par Neptune. Toutefois, votre négligence pourrait vous faire perdre plus d'argent qu'en gagner. Ce serait dommage de rater une opportunité par un manque de jugement. Si vous négociez, soyez à 100% à ce que vous faites.



Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir
ensemble
et pour
l'Afrique

Groupe Orabank : Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

www.orabank.net

